

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Editeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82

**Paraît uniquement sur notre site
le mercredi**

52 -ème année

n°04

01/09/2021



C'est PARTI....

**Attention : disposition covid-19 toujours
d'application, restez prudent.**

Rappel

Toute rentrée de licence, la feuille nominative (en Word sur le site) doit être jointe en respectant le format et par ordre numéro croissant

(Les licences non validées sont automatiquement barrées sur la précédente)

Les photos sur la licence doivent être au format carte identité, identique et à jour

Renouvellement des licences après 5 ans, des nouvelles photos doivent être jointes et pas reprendre les mêmes anciennes

Elles seront refusées ET INUTILE DE RALER

A vous de contrôler ce que vous donnez comme document, s'il manque un document c'est que vous ne l'avez pas transmis.

!!! LIRE CE JOURNAL EST VOTRE INTERÊT !!!

AVIS AUX CLUBS ET ARBITRES

REUNION DES ARBITRES

Vendredi 3 septembre 21 à 19h30 au local fédéral
Présence obligatoire – soyez à l'heure

BUREAU FEDERAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION



TEL. UNIQUE pour la FTF
DENYS Betty 02.521.23.82
CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be



Le GSM pour les résultats ne répondra pas.

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et signé Club, Noms, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence. **Idem pour le courrier écrit.**

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

MEMBRES PRESENTS : DENYS, HEYLEN, POLLET, COQUELET, GIORGIO, VANDERVEKEN, MOUMNI

EXCUSE : WALLEZ

- Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB
- INTERFEDERALE : x
- Reçu document inscription arbitre : TALHAOUI TOUZANI pour BXL FAMILY
- PROJET FOOT : nouveau secrétaire à signer document.
- CROSSING SCH signale changement de terrain le 05/09 jouera au RENAN.
- ASCS BELGIUM demande info joueur ZEKRI Aziz
- FC DAHAB changement de couleur
- ZEKRI Aziz demande de requalification – **CA** : à l'étude

LICENCE VALIDE NON RETIRE

Dahab-Os lusitanos

COMMANDES DES CLUBS

Licences (10) : x

Carnet d'arbitrage : x

Règle licence de plus de 5 ans

(Cachet rempli) pour ce faire le club doit demander des licences vierge **volet A et B sans numéro** à la commission des licences.

Le club doit introduire cette nouvelle licence comme pour un nouveau joueur (mais accompagné de l'ancienne licence), c'est-à-dire les 2 volets avec **nouvelles photos IDENTIQUES ET RECENTES**, collées et signature, avec les documents de mutuelle et la copie de la CI accompagné de la feuille nominative.

ATTENTION : INTERDIT DE METTRE DES AGRAFES.

Mettre les licences dans une enveloppe afin de les protéger.

Remarque : le nombre de licence doit correspondre au nombre de licence inscrit sur la feuille nominative.

DELEGUE DE CLUB obligatoire visité ET visiteur

Chaque club a l'obligation d'avoir un délégué officiel au terrain, à la disposition de l'arbitre, dans tous les cas de figure, même si vous êtes juste à 11 joueurs, un joueur doit se sacrifier et être délégué.

LICENCES VALIDEES

Tous les membres, **DELEGUES FEDERAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DELEGUES DE CLUBS, JOUEURS** **doivent** faire valider chaque saison sa licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

CARTE FEDERALE

010921H021	RADU DOMINEL IONUT	FC SUCEAVA	VALABLE	01/11/21
010921H022	MILITARU MARIAN	FC SUCEAVA		01/11/21
010921H023	CASSIANO SALEH PEDRO HENRYK	CAD-IXELLES		01/11/21
010921H024	SANTOS DA SILVA JOARIEI	VILA-REAL		01/11/21
010921H025	OLIVEIRA DA SILVA FRANCISCO	VILA-REAL		01/11/21
010921H026	SANTANA CORDEIRO LIOZETE	VILA-REAL		15/10/21
010921H027	REMUGE VIEIRA JORGE	VILA-REAL		01/11/21
010921H028	VICENTE DA SILVA GILVANIO	VILA-REAL		26/10/21

ASSURANCE RAPPEL DE LA PROCEDURE

- Une déclaration d'accident doit être remise au responsable fédérale Claudine POLLET dans les 5 jours qui suivent le sinistre. A celle-ci est jointe **OBLIGATOIREMENT** la licence fédérale du joueur blessé, avec le certificat médical.
- Le joueur sinistré est à nouveau autorisé à reprendre la pratique du football moyennant la remise d'un certificat médical de guérison, ou la remise d'un document écrit de la main du sinistré qui se déclare guéri de son accident. La licence fédérale du joueur est alors restituée au club.
- Toutes les notes de frais doivent d'abord être payées par le sinistré.** Ensuite il doit faire intervenir son organisme mutuel et demander une quittance pour le solde restant à sa charge et envoyer le tout à l'assurance.

MODIFICATION AU CALENDRIER

CHAQUE CLUB EST RESPONSABLE DE SON CALENDRIER

C'EST AU CLUB DE PREVENIR LE RESPONSABLE DE SON TERRAIN DE SES RENCONTRES AINSI QUE DE LA COUPE QUI A PARU

260.FC DAHAB : changement de couleur : Maillots : Orange- culotte : Noire

DIV. 3 : AO ASTURIANA modification des rencontres

- match du 5/9 remis à une date ultérieure
- match du 26/09: 13h45 au lieu de 12h30
- match du 10/10: 13h45 au lieu de 12h30
- match du 24/10: 13h45 au lieu de 12h30
- match du 05/12: 13h45 au lieu de 12h30
- match du 30/01: 13h45 au lieu de 12h30
- match du 13/02 remis à la demande de La Louve remis au 13/03 à 13h45

ATTENTION : le 12/09/21 prévoyez les 20km de Bruxelles



Dimanche 12 septembre 2021 à 10h00- Handisport à 9h30

LIEU DE DÉPART : Parc du Cinquantenaire

RAPPEL FRAUDE ET/OU TENTATIVE DE FRAUDE

Tout club qui essayera de fausser le championnat en faisant jouer un joueur non qualifié subira les sanctions les plus hautes, prévues au R.O.I

A savoir, au minimum :

Le joueur concerné sera radié à vie de la Fédération ;

Le capitaine et le vice capitaine, suspendus pour une longue période ;

Le ou les délégués suspendus pour minimum 6 mois ;

Et le club pourra être exclu de la fédération.

On ne retiendra pas le fait que « je n'étais pas au courant »

Consommation à la mi-temps

Les dispositions pour les collations à la mi-temps restent les mêmes pendant la pandémie du Covid, et jusqu'à nouvel ordre.

Chaque club apporte ces propres boissons.

Le club visité offrira la boisson à l'arbitre (petite bouteille fermée) et bien sur le reste des règles du Covid reste d'application.

SITE INTERNET DE LA FEDERATION



L'adresse du site Internet de la fédération est <https://FTF.be>, la vie de la fédération y est soigneusement mise à jour, une visite de votre part s'impose. Chaque dimanche soir à partir de 20H00 les résultats et classements.

SUSPENSION POUR LA JOURNEE DU 5 SEPTEMBRE

Néant

ON RIGOLE....un peu

Un incorrigible buveur va voir son médecin qui lui conseille de remplacer le vin par du lait. Rentré chez lui et plein de bonnes résolutions, il boit son premier verre de lait. A peine a-t-il bu une gorgée qu'il la recrache en s'écriant :

- Pouah ! Maintenant je comprends pourquoi les bébés pleurent nuit et jour.

Cette jeune fille est en visite chez sa tante et avisant sans son salon une statuette de bronze :

- Oh ! Mon dieu ! Quelle est jolie ! Qui est-ce donc ?

- Mais, voyons, c'est Minerve !

- Ah oui, et est-ce qu'elle est mariée ?

- Mais non, ma chérie. Minerve est la déesse de la Sagesse...

Avez-vous, demande une cliente à un employé chargé de réapprovisionner les rayons d'un supermarché, un endroit dans ce magasin où l'on offre des dégustations gratuites ?

- Oui, au fond à droite, vous cherchez peut-être un bon vin ?

- Ce que je cherche surtout, c'est mon mari !



FEUILLES D'ARBITRAGE :

Les clubs sont priés de respecter les inscriptions sur les feuilles d'arbitrage en caractère capitale et cela **LISIBLEMENT** et faire attention aux données qu'ils font paraître (pas lisible = manquement = amende)

**La feuille d'arbitrage doit être déposée le
lundi soir au local de la fédération entre 20h
et 21h obligatoirement**

À défaut 75€ d'amende

Vous pouvez également la déposer chez la secrétaire le dimanche après la rencontre ou le **lundi avant 18h** : DENYS B, rue Félicien Rops 37c boîte 5-1070 Bxl



COMMUNICATION DES RESULTATS

Uniquement par GSM 0479.527.109

Directement après la rencontre et avant 18h00

Attention il ne répondra pas à la demande vocale



COMMISSION DES ARBITRES

Tous les arbitres doivent faire valider leur licence par leur club-

AJOUTE ARBITRES EN ORDRE :

-TALHAOUI

REUNION DES ARBITRES

Vendredi 03 septembre 21 à 19h30 au local fédéral

Présence obligatoire – SOYEZ A L'HEURE.

Rencontres du dimanche		Arbitres	
05/09/21			
Division 1-Senior			
13h45	LA LOUVE	DAHAB BXL	. EL HAMOUTI(2)
15h15	CAD IXELLES	GENKIDAMA	. JOUINI
13h00	BEIRA ALTA	BXL FAMILY CLUB	. JAMEL
13h00	FC RIF	SUCEAVA FC	. DEBZA
13h15	AMICII BXL	ASCS BELGIUM MDM	. MELHAOUI
*****	PICNIK MOL FP	BYE-1	. *****
13h00	ULTRAS BRUSSEL	SEZURENSE	. ZIANE
Division 2-Vet A			
11h15	CHARLEMAGNE(TERRAIN 5)	IGDIR 76	. HASSAN
13h00	U.MAROLLES	KS EENDRACHT	. SEDIRA
14h00	VILA REAL	RENAISSANCE	. EL HADDADI(2)
12h30	CROSSING SCH ter.Renan	BELENENSES	. FULVO
15h30	MEW TEAM CH	MATKOPEN MG	. EL HAMOUTI(2)
13h15	CAD IXELLES	BELGIUM	. TAOUFIK
15h00	BOURAZA MEDINA	PROJET FOOT	. BEN SALEM
Division 3-Vet B			
15h00	MAGHREB UNITED	LOS EXTRANOS	. BEN YOUSSEF
13h30	HELLAS	ANATOLIE 95	. MOUMNI-Y
13h00	OS LUSITANOS	SIMON,S	. JILALI
*****	AO ASTURIANA	MEDINA CITY	. Remis
13h15	NAHDA 96	ASCS BELGIUM	. ARFAOUI
12h00	LA LOUVE	TUNISIA SPORT	. EL HADDADI(2)
12h00	TEAM VOLTA	SUCEAVA FC	. SBAI-SIDI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839



REUNION DES ARBITRES

Vendredi 03 septembre 21 à 19h30 au local fédéral

Présence obligatoire – SOYEZ A L'HEURE

Rencontres du dimanche		Arbitres	
12/09/21			
Division 1-Senior			
15h15	SEZURENSE	PICNIK MOL FP	. EL HADDADI
13h15	DAHAB BXL	CAD IXELLES	. TAOUFIK
13h15	AMICII BXL	ULTRAS BRUSSEL	. SBAI-SIDI
13h00	BXL FAMILY CLUB	FC RIF	. FULVO
*****	GENKIDAMA	BYE-1	. *****
15h00	ASCS BELGIUM MDM	LA LOUVE	. BEN SALEM
11h00	SUCEAVA FC	BEIRA ALTA	. ACACIO
Division 2-Vet A			
11h15	BELGIUM	BOURAZA MEDINA	. HASSAN
15h00	MATKOPEN MG	CAD IXELLES	. BEN YOUSSEF
13h15	BELENENSES	MEW TEAM CH	. JAMEL
13h00	RENAISSANCE	U.MAROLLES	. SEDIRA
14h00	IGDIR 76	VILA REAL	. ARFAOUI
09h30	KS EENDRACHT	CHARLEMAGNE	. JOUINI
13h00	PROJET FOOT	CROSSING SCH	. MOUMNI-Y
Division 3-Vet B			
15h30	LOS EXTRANOS	HELLAS	. JILALI (2)
13h30	ANATOLIE 95	MAGHREB UNITED	. JILALI (2)
14h00	SIMON,S	AO ASTURIANA	. DEBZA
13h00	MEDINA CITY	NAHDA 96	. TALHAOUI
13h30	ASCS BELGIUM MDM	TEAM VOLTA	. ZIANE
13h00	SUCEAVA FC	LA LOUVE	. MELHAOUI
14h00	TUNISIA SPORT	OS LUSITANOS	. EL HAMOUTI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839

fairplay 